

Sécurité de la vieillesse

tactiques des créditistes qui, trop souvent, utilisent la misère humaine pour faire mousser leur propre cause.

• (2200)

[Traduction]

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Monsieur l'Orateur, je n'avais pas l'intention de prendre part au débat mais vu les remarques du député de Hillsborough (M. Macquarrie), le dernier membre du parti conservateur de qui j'attendais de telles remarques, je pense que je me dois d'y répondre.

Si le député de Hillsborough et ses collègues veulent faire de la surenchère politique au sujet de la somme à laquelle les Canadiens âgés ont droit et qu'ils doivent recevoir, nous connaissons maintenant la position du parti conservateur sur cette question. Si le parti conservateur avait proposé un chiffre précis, entre le 1^{er} septembre dernier et la fin de décembre, ce n'aurait sans doute pas été de la surenchère politique; en fait, il pourrait maintenant occuper les banquettes ministérielles. Le refus de préciser la somme exacte, sauf en parlant vaguement de l'indice du coût de la vie qui aurait porté la pension de vieillesse à quelque \$95 par mois, lui a fait perdre ce que le député de Hillsborough a appelé une surenchère politique.

Au moins, le parti libéral n'avait pas précisé pendant la campagne électorale combien la pension devait être augmentée. Ensuite, il a proposé quelque chose de définitif, le chiffre de \$100. Le député de Hillsborough joue maintenant à l'expert. Ils peuvent faire mieux, dit-il, et il parle vaguement de \$106. Je me rappelle qu'en 1956 le député de Prince-Albert (M. Diefenbaker), montrant du doigt les bancs des libéraux, parlait des «gars aux six dollars». Où sont ces gars maintenant? Ce sont ceux qui veulent porter la pension de \$100 à \$106.

En outre, ils ont le toupet d'accuser les créditistes de retarder l'adoption de ce projet de loi quand on sait que si leurs efforts avaient été fructueux en trois ou quatre occasions depuis le 4 janvier, le Parlement ne siégerait pas et les pensions de vieillesse n'auraient pas été haussées. Ils ont le toupet de continuer à manifester cette hypocrisie au sujet d'un débat sur les pensions de vieillesse. Cela les dépeint. Monsieur l'Orateur, je suis ordinairement aimable, paisible et doux à l'égard de mes bons amis conservateurs, mais ce soir ils ont atteint un point culminant ou ils sont tombés très bas, selon l'angle sous lequel on envisage la chose. Nous avons certes des preuves concrètes que l'opposition officielle, le parti conservateur, n'a aucune politique et refuse de reconnaître les besoins légitimes des Canadiens âgés en ce qui concerne la mensualité qu'ils devraient toucher.

Où en étaient-ils en octobre et en novembre derniers? S'ils avaient réagi de façon positive aux propositions que formulait le député de York-Sud (M. Lewis) le 15 novembre dernier, ils auraient pu siéger de l'autre côté de la Chambre le 15 janvier. Ils sont restés assis, et n'ont pas voulu se prononcer. A présent le petit jeu est terminé. Le député de Hillsborough (M. Macquarrie) s'est retiré derrière le rideau. Il ne rate jamais un coup. Il nous considère ircompétents. Et hier soir, alors? Nous ne sommes pas

[M. Wagner.]

d'avis que nous faisons le trafic des exceptions politiques. Au contraire, nous considérons qu'il s'agit là d'une occasion idéale, d'une occasion en or. J'espère que, même à la onzième heure, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) voudra proposer le renvoi au comité pour un jour, ou, si cela est contraire au Règlement, qu'il voudra déclarer, comme geste positif à l'égard des personnes âgées, que cette augmentation sera rétroactive au premier janvier, pour que celles-ci reçoivent quelque modeste somme.

Il pourrait également demander à ses collègues du cabinet d'imposer un gel des loyers, pour empêcher l'effritement de cette augmentation de la pension de vieillesse. Dans certaines villes et certaines catégories de logements, cette augmentation est déjà entièrement disparue à cause des augmentations de loyer. Le moins que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social puisse faire à cette onzième heure, c'est d'introduire une rétroactivité de l'augmentation de la pension, pour permettre aux prestataires de la pension de vieillesse de payer ces malhonnêtes augmentations de loyer.

Le député de Hillsborough appelle cela une enchère politique. Qui croit-il faire marcher? A mon avis, c'est une déclaration indélicate. Il est bien le dernier député dont j'attendrais de pareilles paroles. Il a des collègues qui sont de vieilles badernes et dont j'attendrais de telles déclarations, mais pas de sa part. Si lui-même, le député de Saint-Hyacinthe (M. Wagner) ou le chef de l'opposition (M. Stanfield) avaient eu quelque sentiment de charité, en novembre, décembre ou janvier, ils auraient dit qu'un gouvernement conservateur porterait la pension de vieillesse à au moins \$110 ou \$120 par mois. On ne peut pas avoir le drap et l'argent. Pourtant, voilà qu'ils affirment qu'ils feraient mieux.

M. Alexander: Monsieur l'Orateur, le député me permettrait-il de lui poser une question?

M. l'Orateur: Le député invoque-t-il le Règlement?

M. Alexander: Juste ciel, non, monsieur l'Orateur. Je ne veux que poser une question au député.

M. l'Orateur: La parole est au député de Bellechasse.

M. Alexander: Puis-je demander au député...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

M. Alexander: J'invoque le Règlement.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. La parole est au député pour un céleste rappel du Règlement.

• (2210)

M. Alexander: Monsieur l'Orateur, j'ai cru en vous voyant vous lever que vous alliez me donner la parole vu que j'avais manifesté l'intention de poser une question au député qui parlait. J'ai cru à ce moment-là que vous alliez me le permettre. Je me suis alors rendu compte que vous ne le feriez pas et j'espère maintenant que Votre Honneur fera preuve d'une certaine considération à mon égard et m'autorisera à poser une seule question au député.